

Communiqué de presse

Lancement de la 5^{ème} édition de l'Audit croisé prise en charge médicamenteuse

Réseau Santé Qualité Risques, en partenariat avec l'OMÉDIT Hauts-de-France organise la 5^{ème} édition de l'audit croisé inter-établissements sur la prise en charge médicamenteuse.

Les audits croisés sont réalisés tous les 2 ans depuis 2010. La dernière édition de 2016, avait rassemblé 90 établissements adhérents, de la région.

L'audit est proposé aux établissements de santé des Hauts-de-France. Nouveautés cette année, les EHPAD avec pharmacie à usage interne (PUI) peuvent également y participer. Le point de vue de l'utilisateur est également intégré au dispositif d'évaluation. Le champ d'application est élargi afin de répondre aux besoins de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse de ces structures.

Objectifs

Les objectifs de cet audit croisé sont de favoriser l'échange d'expérience dans les domaines de la qualité et de la gestion des risques entre les établissements et les professionnels de santé et de réaliser un état des lieux de la prise en charge médicamenteuse au sein de ces établissements. Ce projet est l'opportunité d'identifier des axes d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Méthodologie

Les établissements participants proposent un binôme d'auditeurs, missionnés dans un autre établissement que le leur. Ils sont tour à tour auditeurs et audités. Chaque auditeur reçoit au préalable une formation qui lui rappelle les modalités de la mission.

La grille d'audit est élaborée par un groupe de travail, composé d'experts dans ce domaine. La grille a été mise à jour à l'occasion de l'audit 2018, afin de prendre en compte les évolutions réglementaires ainsi que les expériences des précédents audits :

- La grille est adaptée aux EHPAD avec PUI
- L'audit comprend une 5^{ème} partie, dédiée à un entretien avec le patient/résident et son entourage

Pour cette 5^{ème} édition, France Asso Santé est associé au projet. Ainsi, l'évaluation permet de croiser les informations relatives au management, à la prescription, la dispensation, l'administration et le ressenti du patient ou du résident.

L'édition 2018 aura lieu entre le 19 septembre et le 25 novembre 2018.

La participation à l'audit est gratuite pour les adhérents de RSQR.

A l'issue de ce projet, les établissements disposeront de leurs résultats ainsi que la moyenne régionale pour chaque item.

Les résultats régionaux seront présentés lors d'une rencontre au premier trimestre 2019.

Contact : Laurence ALLAEYS, Responsable Documentation / Communication

[Réseau Santé Qualité Risques](#)

lallaey@rsqr-hdf.com

Tél : 03.28.55.90.82